

## A propos du métier d'huissier

Par **Drose**, le **06/02/2011** à **22:36**

Bonjour à tous

Actuellement étudiante en 3e année de droit, je commence à me poser de sérieuses questions sur ma future profession

Le métier d'huissier m'intéresse mais je souhaiterais avoir quelques informations complémentaires.

Tout d'abord j'ai lu que l'obtention du diplôme était particulièrement difficile ? est ce vrai ? que nous demande t-on ?

Ensuite, si l'on s'en tient à ce que l'on trouve sur internet, un huissier gagnerait très bien sa vie. Je reste assez septique sur les montants énoncés, c'est pourquoi je voulais savoir si certains d'entre vous avez une véritable idée sur la rémunération.

Je vous remercie par avance de vos réponses

Cordialement.

Par **wasp**, le **08/04/2011** à **13:30**

Bonjour,

il est vrai que l'examen d'huissier de justice est difficile ; chaque année seulement un tiers d'admis (mais "impossible n'est pas français" image not found or type unknown)

Le programme repose principalement sur les quatre premières années de droit civil, la procédure civile et les voies d'exécution. Il y a également du droit commercial, droit social et du droit pénal.

Concernant la rémunération (pour faire simple), étant une profession libérale l'huissier de justice a un salaire qui est proportionnel à son activité et au coût d'achat de son étude. Mais sur ce point tu n'as pas à te faire de soucis.

Cordialement

Par **jesuisleeduc**, le **21/06/2011** à **18:27**

Tu trouveras tout les renseignements nécessaires sur la site de la chambre nationale des Huissiers de Justice concernant l'orientation, je te conseille de faire un M1 droit privé et le must, un M2 procédure civile et voies d'exécutions, après pour les rémunérations, les chiffres que tu vois sur internet (environ 8000€ mensuels) en moyenne sont loin d'être farfelus, il est courant qu'un huissier gagne même plus MAIS, pour citer un huissier lui même "il n'y a pas de secret, quand on est à son compte, il ne faut pas compter les heures, plus on travaille plus on gagne bien sa vie"...c'est un peu comme toutes les professions libérales à la différence que la, la concurrence est réglementée.